

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

REUNION DU 20 juin 2023

« Bilan Bien Vieillir » - Tempoforme®

Ce présent rapport pour information a pour objectif de présenter le partenariat pour la sensibilisation et la mise en œuvre de « Bilan Bien Vieillir » tempoforme® pour le personnel régional.

Contexte

Présentation du programme de santé publique : tempoforme®

Lancé le 30 mai 2022, **tempoforme®** est un programme ambitieux porté par le Centre Hospitalier Universitaire de Lille et en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie, l'Institut des Rencontres de la Forme (expert fédérateur en prévention santé) et de KELINDI (société spécialisée en e.Santé).

La Région Hauts de France subventionne le Parcours bien vieillir en Hauts-de-France (Délibération n° 2022.00513).

Le programme est dirigé par le professeur Eric Boulanger, spécialiste en médecine et biologie du vieillissement au CHU et à la faculté de médecine de Lille.

Au cours de l'avancée en âge, trois états fonctionnels sont décrits : robuste, (pré)-fragile, dépendant.

tempoforme® a pour objectif de repérer le plus tôt possible les (pré)fragilités afin d'accompagner leur réversibilité pour rester robuste le plus longtemps possible afin d'améliorer l'espérance de vie en bonne santé et de prévenir l'entrée dans la dépendance.

tempoforme® propose un parcours de prévention en santé composé de 4 piliers :

- 1/ une application digitale,
- 2/ une plateforme web : <https://tempoforme.fr/>
- 3/ des formations professionnelles et
- 4/ un premier espace implanté à Lille où sont réalisés les télé-expertises, les téléconsultations et les bilans « bien vieillir ».

Le citoyen, quel que soit son âge, son profil et son rythme de vie, entre dans le parcours via l'application digitale tempoforme® qui lui permet de s'auto-évaluer (robuste, pré-fragile, fragile) puis d'être orienté vers son médecin traitant ou l'espace « bien vieillir » tempoforme® (téléconsultation et bilan bien vieillir) afin de l'accompagner ensuite et en lien avec les acteurs de soins premiers, dans la réversibilité de ses (pré)-fragilités repérées.

La prestation « bilan bien vieillir » en Hauts-de-France

L'équipe de tempoforme® - LILLE confirme ou infirme les (pré)fragilités auto-repérées par l'application tempoforme® en réalisant dans un espace tempoforme® labélisé, le bilan « bien vieillir » de 3h avec en conclusion une priorisation, en lien avec les soins premiers, des préconisations d'orientations à caractère médical (filière de soins) soit à caractère de renforcement (atelier activité physique, nutrition, cognitif, bien-être, sommeil).

En binôme avec l'infirmière, le médecin expert du vieillissement réalise le bilan tempoforme® et procédera à la :

- réalisation du dépistage des fragilités : physique, cognitive et thymique, neurosensorielle, cardio-métabolique et nutritionnelle, respiratoire
- Consultation médicale avec anamnèse et examen clinique
- Synthèse : auto-questionnaire - biologie - examen clinique - repérages des fragilités
- Réunion de concertation Bien Vieillir pour priorisation et préconisation d'orientations soit à caractère médical (filière de soins) soit à caractère de renforcement (atelier activité physique, nutrition, cognitif, bien-être, sommeil).

Enjeux et Propositions :

Ce partenariat et cette action rentrent dans le cadre de la politique de Qualité de Vie au Travail (QVT) et de prévention-santé des agents de la Région Hauts de France.

Plusieurs pistes de partenariat ont été identifiées :

-partenariat de communication : en informant les agents de l'existence du programme tempoforme® via le réseau intranet, de la communication interne, l'organisation de webinaires à destination des agents régionaux (présentation, sensibilisation, visite virtuelle, échanges...) ;

En outre, de l'information et de la sensibilisation pourront être proposées pour les professionnels médico-sociaux de la DRH en charge de l'accompagnement des agents.

-partenariat via une convention, en proposant à un nombre déterminé d'agents identifiés pour bénéficier de la réalisation d'un « Bilan Bien Vieillir » tempoforme®.

Les critères d'identification seraient :

- agent exerçant un métier à forte pénibilité et exposé aux risques d'usure professionnelle
- agent identifié par le médecin du travail selon son suivi médical de santé au travail (suivi renforcé)
- agent proche de la retraite (max 12 mois avant la retraite).

Les premiers « Bilans Bien Vieillir » tempoforme® se dérouleraient à Lille, seul espace tempoforme® en Hauts-de-France à ce jour.

Pour les agents dont la résidence est éloignée, les services de la collectivité seront attentifs à une organisation du bilan sur la journée de travail.

Des expérimentations sur d'autres territoires seraient envisagées : Amiens ; Saint Quentin ; Arras ; Compiègne...

Le budget prévisionnel du partenariat s'élèverait à :

Un « Bilan Bien Vieillir » tempoforme® coute 450€.

Un planning prévisionnel de mise en œuvre des « Bilan Bien Vieillir » tempoforme® pourrait permettre d'envisager une **expérimentation de 50 bilans** soit 22 500 € **sur le second semestre de 2023, soit une centaine en année pleine.**

Un bilan annuel du partenariat sera également effectué.

Une proposition de délibération va être présentée en instance.